Le Congrès des Coopératives du Nord et du Pas-de-Calais

Dimanche dernier 14 décembre, s'est tenu à Caudry, le Congrès régional des Coopératives de consommation. Malgré le temps défavorable, près de 140 délégués étaient venus des divers coins de nos deux départements.

La séance s'ouvrit à 10 heures. Le camarade Bricout de Caudry, fut acclamé comme président et les camarades Bonnin de Dunkerque, Dubois de Béthune, comme assesseurs. Notre ami Poisson, secrétaire de la Fédération Nationale était présent.

Une intervention du camarade Pierpont de Tourcoing amena Louis René d'Arras, à proposer un additif au rapport présenté par lui il y a deux ans et adopté alors. Après discussion à laquelle prirent part entre autres Legrand de Dunkerque et Foucault de Sin-le-Noble qui firent de vibrants appel en faveur de l'unité coopérative, le Congrès décide de clore le débat et d'ajourner au prochain Congrès le vote de la motion Louis.

Le secrétaire Prache lut ensuite le rapport fédéral sur les questions techniques coopératives, les assurances, etc. Une question de Debut de Cambrai engagea la discussion sur la gérance responsable dont Foucaut et Poisson démontrèrent la supériorité. Delabaère engagea les sociétés à adhérer à l'Union de révision et de contrôle. Le Congrès adopta ensuite plusieurs vœux émis sur ces questions.

L'arrivée de notre ami Clenet, directeur du M. D. G., marqua le début de la discussion du rapport sur l'organisation du M. G. G. Après lecture faite, Clenet, tout en se réservant sur quelques détails, se déclara d'accord avec les idées émises dans le rapport. Au contraire, Poisson, tout en reconnaissant la nécessité d'une amélioration de l'organisation centrale actuelle fit une critique serrée des remèdes proposés par les rapporteurs. Delabaère et Bricout rappelerent alors dans quel esprit ce rapport fut rédigé. On eut surtout pour but d'en faire une base de discussion et de démontrer la nécessité qu'il y a de mieux pouvoir déterminer les responsabilités individuelles de gestion. Clenet et Bricout demandèrent au Congrès de prendre le rapport en considération sans devoir pour cela en accepter tout le détail. « Il faut savoir, dit Bricout, apporter les améliorations à l'organisation centrale, suivant les circonstances et le moment ».

Sur demande du Président, l'exposé du camarade Gradel, sur la coopération à Lille est, faute de temps, reporté au prochain Congrès. Bonnin, au nom de tous, remercie nos amis de Caudry et invite les délégués à venir aussi nombreux à Dunkerque dans quelques mois.

La séance est levée à 13 h. 30.

Un repas en commun réunit tous les délégués dans une jolie salle de l'Hôtel Dislaire. La gaîté la plus franche et la plus cordiale régna au cours de cette fraternelle agape. Des toasts vibrants furent portés par Poisson et Clenet à la prospérité coopérative. Nos amis furent longuement acclamés. Bricout les remercia chaudement et Delbaère exprima la gratitude de tous envers nos camarades caudrésiens, spécialement envers le camarade Buiron, organisateurs de ce beau Congrès.

A noter que de nombreux délégués purent visiter les entrepôts de l'Union des Coopérateurs du Cambrésis ainsi que son magnifique magasin de meubles de la rue Gambetta. Cette organisation qui groupe 19.000 familles compte aujourd'hui parmi l'une des plus puissantes des sociétés coopératives françaises.

Le secrétaire : G. PRACHE.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Tél. 9-51

VOL D'APPAREIL ELECTRIQUE

Les vols d'appareils électriques ou accessoires se répètent depuis quelques jours. M. Florin, demeurant rue du Collège, 30, a porté plainte contre les individus qui se sont emparés de la boîte de la sonnerie électrique placée à la porte de son habitation.

PLAINTE POUR COUPS

M. Van Mynacker, 44 ans, cabaretier, rue d'Arras, 184 bis, a porté plainte pour coups à la charge du sieur Léon Wastiaux, demeurant à Wattrelos, cité Gervais-Florin, 10.

NE CONSOMMEZ L'EAU DE PLUIE QU'APRES L'AVOIR BOUILLIE

Les personnes qui, faute d'eau potable provenant de la canalisation communale, sont dans l'obligation de faire usage d'eau de puits pour l'alimentation, sont informées qu'il est indispensable de ne consommer cette eau de puits qu'après l'avoir bouillie, sinon elles s'exposent à de graves troubles intestinaux.

En effet, les nombreuses analyses faites récemment au laboratoire d'hygiène, ont démontré qu'à Roubaix et dans les environs, les eaux de puits n'ont jamais été aussi mauvaises qu'actuellement. Cet état de choses est dû vraisemblablement aux pluies abondantes de l'été dernier.

Affections de la Peau

Les souffrances provenant de maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps la Pommade Cadum. Elle arrête immédiatement les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies.

LA FETE D'HIVER DES DIX ASSOCIATIONS

Ce soir, mercredi 17 décembre à 19 h. 30, au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, réunion des délégués des dix Associations ayant participé à la première fête d'hiver du 29 novembre. Amicales garçons, rue Archimède, du Bois, Brézin, Chanzy, Montaigne, boulevard d'Halluin. Amicales filles rues de Naples, de Soubise, du Moulin et Saint Vincent. Ordre du jour : Règlement des comptes.

ŒUVRE DES CONVALESCENTS NECESSITEUX

Le Comité s'est réuni hier sous la présidence de M. Ch. Lamère, président.

Il a examiné diverses demandes de secours et a rejeté une pour situation de famille irrégulière et il a décidé de doubler les secours aux familles dont la mère aura eu deux jumeaux à l'Hôpital. Il approuva le modèle des souches qui doivent être remises aux commerçants qui fourniront aux convalescents, et qui devront être signées d'eux, puis adressées au Trésorier général.

Il s'entretint du manque de différend survenu entre la gagnante de la tombola et sa famille envers lui et l'Œuvre, donna plein pouvoir à son bureau pour clore cette irrégularité ou reprendre possession du lot au profit de l'Œuvre.

La Commission des fêtes est priée de prendre contact avec les Comités de fêtes des quartiers afin d'élaborer un programme calendrier, solliciter une subvention tout en conservant son automonie, rechercher un terrain d'union et d'entente cordiales entre tous les Comités.

A LA MUTUELLE NADAUD

Au cours de l'Assemblée générale du 14 Décembre 1924 ainsi que nous l'avons dit, les membres des Commissions Administrative et de Contrôle de la Mutuelle Nadaud ont saisi les sociétaires des modifications envisagées.

Alors que la Mutuelle Nadaud accordait à ses sociétaires, outre les avantages, 5 francs par jour en cas de maladie le nouveau régime des indemnités journalières qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1925 est le suivant : 5 francs par jour pendant les dix premiers jours ; 10 fr. par jour du dixième au quatre-vingt dixième jour. Après quatre-vingt-dix jours, les sociétaires recevront les prestations accordées par la Caisse de Réassurance. Pendant toute la durée de la maladie, les frais pharmaceutiques sont accordés complètement à chaque sociétaire.

Au 14 décembre 1924, la Mutuelle Nadaud comptait 2.372 adhérents. Depuis la dernière assemblée générale, 43 adhésions nouvelles ont été envoyées au siège.

La Mutuelle Nadaud rappelle que les jeunes gens peuvent être admis à partir de 14 ans, et que la limite d'âge est fixée à 45 ans.

Envoyer les adhésions, avec tous renseignements utiles : nom, prénom, âge, domicile, au siège social de la Mutuelle Nadaud, 1, Place Nadaud, à Roubaix.

Les Commissions rappellent le vœu ratifié par l'assemblée générale recommandant instamment aux sociétaires pères de famille l'inscription de leurs fils à la Mutuelle Nadaud.

Pour votre cuisine, exigez

L'ASTRA

C'est comme du Beurre

J. MOTTE & Cie, Fabricants, YVETOT

Pour le gros, s'adresser directement à A. BACLET, Agent général, 111, rue Faidherbe LA MADELEINE (Nord) — Tél. Lille 23.84

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES

Le Comité de ce groupement professionnel ne recule devant aucune initiative pour accroître les connaissances de ses adhérents. C'est ainsi que nous aurons pour la première fois à Roubaix, une conférence comptable avec projections lumineuses sur la « Recherche comptable du prix de revient industriel ».

Elle est fixée à samedi prochain 20 décembre, à 17 heures, dans l'Amphithéâtre de l'Ecole Supérieure des Arts et Industries textiles, place Chevreul, et sera donnée sous la présidence de M. Ad. Nedonsel, président d'honneur de l'A. R. C. par une sommité de la science comptable dont le nom fait autorité, M. Gabriel Faure, Maître de conférences à l'Ecole Centrale, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, arbitre-expert près les tribunaux.

Contre la Vie Chère

Consommateurs !! utilisez pour votre déjeuner le CHOCOLAT DES ALPES de la Chocolaterie « LIBERTAS ». Par sa qualité, il supprime en partie le lait et le sucre, donc il fait réaliser une grande économie, tout en procurant un aliment agréable, sain et nourrissant.

Demandez la vraie marque « LIBERTAS ». Refusez catégoriquement les imitations, genres et contrefaçons. 10574

AVIS ET CONVOCATIONS

AMICALE DE LA RUE CHANZY. — Dimanche 21 décembre, avant la réunion générale, concours de tir offert aux amicalistes par M. Christiaens, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier d'Académie. Le stand sera ouvert de 9 heures à 10 h. 30. Commissaire de tir, M. Nottegham Marcel.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, répétition générale. Inscription pour le banquet du 20 décembre.

FANFARE CYCLISTE DU NORD TOURISTE. — Ce soir mercredi, à 20 heures, répétition générale. Vote des excursions. Questions diverses.

UNION CHORALE DE LA TOSSEE. — Jeudi 18 décembre, à 20 heures, au siège, répétition générale.

La MAISON BAUDRY

n'accepte en paiement AUCUN BON DE CREDIT

Voir les prix pratiqués à son rayon de Vêtements pour Hommes, 48, rue de Béthune, et à ses rayons de Nouveautés, 15-17, même rue. 10490.

A L'HIPODROME-THEATRE « L'ARLESIENNE »

Les prochaines représentations de « L'Arlésienne » annoncées pour dimanche prochain 21 décembre en matinée et en soirée attireront à l'Hippodrome la foule des grands jours.

Tous les rôles de « L'Arlésienne » seront interprétés par des artistes de la Comédie Française et de l'Odéon.

Orchestre complet et chœurs sous la direction de M. A. Duhamel qui s'est chargé de mettre au point une exécution parfaite de la merveilleuse partition de Georges Bizet.

La location s'ouvre aujourd'hui même chez Mlles Jubé, rue de la Gare et il sera bon de ne pas tarder à prendre ses places.

LE MARIAGE DE Mlle BEULEMANS

Le Mariage de Mlle Beulemans sera donné par la tournée Baret le dimanche 28 décembre (matinée et soirée) à l'Hippodrome-Théâtre.

On les aime !... pour leur chic et leur bonne qualité les vêtements signés Géo.
88, Rue Nationale, LILLE 3814

ETAT CIVIL

Naissances : Marcel Deledicque, rue Jules Guesde, 300, cour Fontaine. — Yvonne Dereu boulevard de Metz, 116. — Henri Creteur, rue des Arts, 216, cour Thiers. — Roger Verhaeghe rue de Lannoy, cour Loridan, 3 bis. — Serge Meurin, rue de l'Epeule, 37. — Henri Lannoi, rue d'Alger, cour Delattre, 8. — Lucie Malherbe rue des Anges, 126. — Claude Prévost, rue de la Fosse aux Chênes, 20. — Georges Guiot rue du Coq Français, 146.

Publications : Louis Masquelier, employé de banque, rue Jouffroy 68 et Marie Huyghe sans profession à Mons en Barœul. — Marcel Guislain, docteur en médecine à Nomain et Louise Dandre, étudiante en médecine, place de la Fraternité, 17. — Albert Marissael, employé rue du Grand Chemin, 104 et Raymonde Houzet, sans profession rue Boucher de Perthes, 41.

Décès : Virginie van Campe, veuve Baudewyn, 82 ans, rue d'Arcole, cour Saint Léon 17. — Serge et Alexandre Vassilieff (jumeaux) 15 heures, rue Puget, 5.

BOCK MEYERBEER PRESENTÉ SUR TOUTE TABLE

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine «Les Colles du Nord», le nommé Rondelaere César, 18 ans, a eu le bout du majeur gauche écrasé dans une presse : 15 jours de repos.

LE CONCERT DES ENFANTS DE LA LYRE. — Voici le programme du concert offert aux familles des membres honoraires et exécutants qui aura lieu demain soir jeudi, à 8 heures précises, dans la salle du local, Café de la Cloche.

1re partie : 1. Ouverture par l'orchestre ; 2. Concertino pour clarinette, Laurent Castelain (Weber) ; 3. Hérodiade, air de Jean, M. Bignos, ténor (Massenet) ; 4. Scène comique par M. C. Florin ; 5. Fantaisie pour grande flûte, M. J. Bruneel (Reynaud) ; 6. Vue comique (ciné). — 2e partie : 1. Ouverture par l'orchestre ; 2. Le Cor, M. Constant Declercq (Flegier) ; 3. Manon, Ah ! Fuyez douce image, M. Bignos, ténor (Massenet) ; 4. Comique genre, M. L. Quique ; 5. Scène comique, M. C. Florin ; 6. Vue comique (ciné). Le piano sera tenu par Mme Lerouge.

L'entrée de la salle aura lieu à 7 h. 30. Les programmes seront distribués dans la salle.

SOCIETE « LA PATRIOTE ». — Il y a quelques mois, des fêtes grandioses de gymnastique et d'éducation physique furent organisées, par la doyenne des sociétés de gymnastique « La Patriote », qui eurent un immense succès.

A cette occasion la société ouvrait une souscription publique dont le lot principal est une maison dite « Villa du Gymnaste » qui se trouve angle des rues Vauban et Faidherbe, elle est presque terminée puisqu'il n'y a plus à faire que le carrelage et plafonnage ; elle sera bientôt tirée au sort entre tous les souscripteurs.

Les billets sont sur le point d'être épuisés. Il n'y en reste qu'une infime quantité qui peuvent être retirés à Roubaix, 254, rue Pierre de Roubaix et chez différents commerçants, à Wattrelos, 182, rue de Tourcoing, chez tous les membres du Comité dans toutes les sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille voire du Nord et Pas-de-Calais.

M. Decottignies est chargé de passer chez tous les commerçants et sociétés pour reprendre les billets invendus et percevoir les autres.

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des Fêtes de Noël et de Nouvel An, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du 24 au 26 décembre et du 31 décembre 1924 au 2 janvier 1925.

Les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics pourront, les 24, 25 et 31 décembre 1924 et le 1er janvier 1925, jouer ou laisser jouer de la musique et faire danser, mais seulement jusqu'à minuit.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 18 décembre 1924, séances de consultations à l'école de filles de la rue de Boulogne à 9 heures, et à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Louis Dutorte, rue de la Martinoire Caserne des Douanes. — André Opsomer, place du Sapin Vert, 14. — André Brunin, rue de Strasbourg, 4. — Gilbert Vandebuerie, rue du Crétinier, cour Deleplace, 7. — Jeannine Le Devic, rue Hoste, **Publication.** — François Gagno, ajusteur, rue du Mont-à-Leux, 174 et Clotilde Panniels, tisserand, rue Vermotte, 14.

Décès. — Georges Tournois, 26 ans, rue des Poilus.

CROIX

LA SAINTE-CECILE A LA « RENAISSANCE ». — La fanfare de trompettes la « Renaissance » a fêté dimanche la Sainte-Cécile. Après une sortie en ville, la société est rentrée en son local, 10, rue Holden, où, à 15 heures, elle participait au banquet sous la présidence d'honneur de M. Tellier, Maire, entouré de MM. Eugène Caby, président ; Tilly, vice-président ; Fruleux Charles, directeur ; M. Boutteiny, directeur de l'Union Chorale et toute la commission. Au dessert plusieurs toasts furent portés à l'Administration municipale ainsi qu'aux chevilles ouvrières de la société. Le soir, un bal réunissait les familles des sociétaires et membres honoraires et la plus franche gaîté n'a cessé d'y régner.

WASQUEHAL

ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Dimanche procain 21 décembre, à 5 eures, aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, la réunion trimestrielle des anciens combattants du Centre. Au cours de cette réunion Me Robyn, avocat et directeur de la Fraternelle fera une causerie sur l'impôt sur les salaires et l'impôt sur les revenus, sur leur méthode d'établissement, d'application et réclamations.

En prévision du tirage de la maison du Combattant qui doit se faire en mars prochain et auquel participeront tous les membres de la société à jour de leurs cotisations, les adhérents sont invités à apporter leurs cartes afin de permettre la vérification des numéros, ceux-ci devant servir au tirage.

Ils sont également priés de se munir de leurs tickets de présence qui participeront à la tombola de fin d'année dotée de lots importants et qui sera tirée en fin de réunion. Les dernières inscriptions pour l'arbre de Noël seront reçues jusqu'à dimanche soir dernier délai. Passé cette date, la Commission se verra, à son grand regret, obligée de refuser toute inscription, ceci afin de permettre l'achat des jouets.

Les anciens combattants non encore adhérents et qui désireraient faire partie de la société peuvent se faire inscrire au cours de la réunion en versant un droit d'entrée égal aux cotisations 1923-1924 soit six francs.

Etant donné l'importance de cette réunion, les membres de la société sont priés d'être exacts, la réunion commencera à cinq heures très précises.

Les membres de la Commission sont priés de se réunir au siège, ce soir mercredi, à 7 h. 30. Questions très importantes.

BAL A LA MAIRIE. — C'est dimanche prochain 21 décembre, à 8 heures, que l'harmonie « La Jeune France » donnera un grand bal dans la salle des fêtes de la Mairie, au profit de ses membres malades. Prix d'entrée, 1 fr. 50.

SECTION DES MUTILES. — Le concert donné dimanche dans la Salle des Fêtes de la Mairie de Wasquehal, avec le gracieux concours du Groupement Théâtral Philanthropique Amical-Club Lillois, a obtenu un plein succès. Devant une salle comble, l'Amical-Club Lillois a triomphé dans sa revue de bon ton « Et pourquoi pas », qui fut goûtée de tous et la fête fut dignement clôturée par un bal plein d'entrain.

A l'issue de cette représentation, les organisateurs avaient tenu à remercier le groupement A. C. L. pour son œuvre.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Il est rappelé que les dossiers de demandes d'allocations journalières pour les jeunes gens du 1er contingent de la classe 1925 doivent être établis avant le 20 décembre. Les retardataires sont priés de s'adresser à la Mairie, 1er guichet avec le livret de famille et certificats de salaire des personnes qui travaillent.

L'UNION MUTUALISTE invite les jeunes gens qui viennent de rentrer du régiment, ainsi que les personnes qui ne font pas encore partie de la société de secours mutuels à demander leur inscription à M. E. Sadones, secrétaire, 18, rue Victor Hugo, à Wasquehal.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à la Mairie pour le quartier du Centre.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui mercredi, de 14 heures à 16 heures, pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et payer les divers mandats et secours d'assistance (retardataires).

M. Macquet, contrôleur des contributions directes, se tiendra également à la Mairie pour renseigner les contribuables.

EXPOSITION DE PIGEONS VOYAGEURS. — Dimanche 21 décembre, chez Ernest Duponchelle, 27, rue Ferrer, les amateurs du « Pigeon Bleu » exposeront leurs meilleurs sujets.

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Noyelles Agnès, rue Eugène-Guillaume, 5.

Décès. — Louis Roos, 68 ans, rue des Villas, 23.

Le NORODOL guérit les Vices du Sang.

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Toulemonde et Cie la nommée Ansart Clémence, 27 ans, frangeuse, demeurant à Lannoy, rue des Remparts, s'est blessée à la main gauche au cours de son travail, un repos de 12 jours lui a été prescrit. — Chez Destrennes Duplouy, Marie Rachez, 15 ans, plieuse, demeurant à Toufflers, rue de Tournai, s'est contusionnée les deux genoux gauches en tombant dans un escalier, un repos de vingt jours lui a été prescrit.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Michel Ducatteau, rue Nationale, 54.

Décès. — Hélène Delannoy, rue Victor Hugo, 55 ans, ménagère.

LYS

MORT DANS LA RUE

Hier matin, les enfants de M. François Decourcelle, surpris de ne pas avoir vu leur père se rendirent dans sa chambre, constatant que ce dernier n'avait pas rentré de la nuit, ils se mirent immédiatement à sa recherche. L'une des filles longeant le sentier dit de la Cage Roussel, aperçut soudain son père sur le bord du chemin. Comme il ne donnait plus signe de vie elle prévint immédiatement la police locale. Après enquête, il résulte que le malheureux rentrant chez lui à une heure tardive, se sentit indisposé et se reposa sur le bord de la route à quelques centaines de mètres de son habitation. Pris par le froid il succomba bientôt à une congestion. La gendarmerie prévenue a ouvert une enquête. Détail navrant, un véhicule passant par là vers quatre heures passa sur le corps du malheureux et lui fit une horrible blessure à la tête, ce sentier n'étant pas éclairé, le conducteur n'avait pas aperçu le cadavre.

PRISONNIER DES 9 ET 10 OCTOBRE. — Le Comité de l'Association des prisonniers des 9 et 10 octobre, invite ses membres à assister en très grand nombre à l'assemblée générale qui aura lieu à Roubaix, salle des Fêtes rue de l'Hospice, le dimanche 21 décembre, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Pascal et Lebas, député-maire. Réunion au local chez Duch, rue Jules Guesde, à 8 h. 30. Des insignes sont à la disposition des membres. — Le président, A. LAGA.

RHUM SAINT-ESPRIT
ATEISSEDRE & BORDEAUX
— EXIGEZ L'ETIQUETTE EN LOSANGE —

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

VOL SUR UNE AUTO

Dans la nuit de lundi à mardi, M. Henri Padou 26 ans, boucher, rue Nationale, 144, est entré, vers 24 heures au Grand Café, Grand'Place, laissant son auto à la porte de ce débit. A sa sortie vers 1 h. 25, il a constaté qu'on avait enlevé de sa voiture, deux couvertures en laine, une paire de gants, différents outils et un carnet international de route contenant plusieurs pièces d'identité.

M. Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête.

VAGABONDAGE

Pour vagabondage, la gendarmerie a arrêté et conduit au Parquet les sieurs Andrin Emile, 39 ans, originaire de Saint-Nazaire et Delet Ferdinand, 36 ans, natif de Maubeuge.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Aux établissements de M. Ch. Tiberghien boulevard Industriel, un homme de peine, Verhelst Victor, 25 ans, 27, rue de Neuville a eu la jambe comprimée entre deux chariots électriques. Plaie étendue de la jambe gauche, avec dénudation du tibia, 30 jours.

— A la filature de coton de M. A. Joire, 80, rue de la Latte, une soigneuse, Delbarre Elza, 19 ans, 21, rue Saint-Antoine à Courtrai a fait une chute dans l'escalier et s'est fracturée la huitième côte gauche, 3 semaines.

— Au peignage de M. Lamon, 13, rue du Sentier, un teiqueilleur, Delhonte enri, 18 ans, 311, boulevard Gambetta, en ouvrant une toison a été piqué à l'index gauche. Volumineux phlegmon, 45 jours.

— A la filature de coton de MM. L. et F. Flipo, 216, rue Winoc-Choqueel, un rattacheur, Deschynck Emile, 39 ans, 169, rue du Mont-à-Leux, à Mouscron, a fait une chute sur un rail de renvideur. Plaie par éclatement de la paume de la main droite. Un mois.

PUPILLES DE LA NATION

Les pupilles de la Nation, candidats et candidates aux bourses de l'enseignement secondaire, seront admis en 1925 à se présenter sans justifier des conditions d'âge imposées par les articles 3 et 4 des arrêtés du 28 juillet 1882 et du 31 mai 1902 à l'examen d'aptitude, dans la série correspondant à la classe dont ils suivent les cours.

Cet examen est obligatoire pour tous les pupilles qui suivront, à partir d'octobre 1925 les cours d'un lycée ou d'un collège d'enseignement public ou privé.

Il ne sera donné aucune suite aux demandes de subventions d'études formulées en faveur d'enfants qui n'auront pas subi les épreuves de cet examen.

QUETE EN FAVEUR DES MUTILES ET ORPHELINS DE GUERRE

Au cours du banquet de la clique scolaire et de l'Union Tourquennoise, qui eut lieu dimanche 14 décembre, une quête, proposée par M. Pourcelle, fut faite en faveur des mutilés et orphelins de guerre. Elle rapporta la somme de 69 fr. 70, qui a été versée par moitié, aux caisses de secours des deux groupes précités.

Les commissions des groupes des mutilés (ascendants, veuves et orphelins), adressent à M. Pourcelle ainsi qu'aux généreux donateurs leurs plus sincères remerciements.

Le NORODOL nettoie l'intestin.

AMICALE DU PONT DE NEUVILLE

L'Amicale organise son concert annuel dans la salle de l'école pour le dimanche 28 décembre à 4 heures 30.

Au programme : Les Clerck-Saff, duettistes et Jojo l'incomparable gigueur.

L'Amicale de Linselles interprètera : L'Anglais prend la mouche, comédie en un acte et Voleur », drame en un acte.

La section féminine la Roncquoise viendra nous faire admirer le Ballet des Papillons, avec accompagnement d'orchestre.

Les amicalistes du Pont de Neuville interprèteront : « Les soldats chanteurs » saynète en un acte et le « Réserviste aux cinq enfants », comédie en un acte.

Prix des places : 2 francs et 1 fr. 50.

HARMONIE DU POINT CENTRAL

L'Harmonie du Point Central célèbrera sa fête annuelle, dimanche prochain, 21 décembre courant.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 9 au 15 décembre. — 789 versements : 463.064 francs ; 341 remboursements : 548.423 fr. 34. — La caisse sera fermée du 22 décembre au 2 janvier inclus pour le règlement des écritures de fin d'année.

A partir du 1er janvier 1925 l'intérêt sera élevé à 4,25 %.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 18 décembre, à 8 h. 15 très précises, 10e Soirée de Gala du Jeudi avec le concours de la Tournée Baret « Embrassez-moi », l'amusante pièce en trois actes de MM. Tristan Bernard Mirande et Quinson.

Samedi 20 décembre, à 8 heures, création à Tourcoing de « La Dame en Rose », opérette nouvelle en trois actes, musique de Ivan Caryll et avec le concours de Mme G. de Révil et de M. Harlé.

Dimanche 21, Matinée à 3 heures « La Veuve Joyeuse ». Le soir, à 8 h. « La Dame en Rose ».

Lundi 22, à 8 heures (abonnements suspendus), « La Dame en Rose ».

La location est ouverte pour toutes les représentations.

ETAT CIVIL

Naissances : Holande Gillioen, rue Blanche Porte, 199. — Denise Delesalle, rue de Varsovie 81. — René Caquiers, rue Buisines, cour Saint Augustin, 14. — Andrée Gussart, quai des Mariniers, 2.

Publications : René Dejager, ingénieur rue du Haze, 129 et Madeleine Boiteux, employée à Maiun. — Yves Marescaux, employé rue Monge 22 et Emilienne Dumoulin, couturière, rue de l'Union, 2.

Décès : François Bocu, 37 ans, rue de Lille 121. — Angèle Dutoit, 45 ans, rue La Pérousse 32. — Jacques Mériaux, 77 ans, rue Denfert Rochereau, 3. — Pierre Anquet, 42 ans, rue Sergent Robillot, 29. — Adèle Mathieu, 48 ans rue du Japon, 11.

Les Ulcères variqueux sont guéris par le Norodol

LINSELLES

CONCERT DES ECOLES LAIQUE. — C'est dimanche prochain 21 décembre qu'aura lieu le concert organisé par l'Amicale de l'école laïque de Linselles, avec le concours de l'Amicale du Pont de Neuville. Nul doute que cette fête n'obtienne un grand succès. Les cartes d'entrée sont presque toutes placées et beaucoup de retardataires seront surpris de n'en plus trouver. Nous rappelons aussi que ce concert est donné au bénéfice de l'Arbre de Noël laïque et qu'une fête sera organisée à la Noël à laquelle nous invitons tous les parents et amis. Pour le dimanche 21 décembre, rideau à 16 heures précises, les portes seront ouvertes à 15 h. 15.

MOUVAUX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — A l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an, les paiements mensuels de secours du Bureau de Bienfaisance (carte rose) qui sont payés d'habitude le dernier mardi de chaque mois seront effectués samedi prochain 20 décembre courant, à 9 heures, au Bureau du secrétaire.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, auront lieu les consultations de nourrissons pour les personnes présentant leur enfant à M. le docteur Ducoulombier.

UNE REVOLUTION dans le Blanchissage du Linge à la Maison

Madame, avez vous déjà employé le savon fluide WESTROPOL ? Si oui, vous n'en voulez plus d'autre, vous l'avez déjà recommandé à vos amis et nous vous remercions de cette réclame désintéressée : sinon, ne tardez pas davantage à l'essayer et, dès la première expérience, vous serez converti à son emploi. Car ce n'est pas seulement un savon nouveau — il y en a déjà suffisamment pour embarrasser votre choix — c'est une nouvelle méthode de blanchissage sans apprentissage. C'est le triomphe de la simplicité, de l'efficacité et de l'économie.

Entendez-nous bien car ceci peut paraître incroyable. Avec le WESTROPOL, vous faites la lessive chez vous sans la couler, sans faire bouillir votre linge, et vous obtenez, avec une blancheur éclatante et une asepsie totale, une triple économie de combustible, de temps et surtout de linge qui, par ce procédé, voit sa durée au moins triplée. Sans parler de l'économie sur le savon lui-même, le WESTROPOL étant relativement moins cher que tout autre savon, car nous garantissons que le kilogr de WESTROPOL concentré remplace largement deux kilogr. du savon le meilleur.

Demandez aujourd'hui à votre marchand de couleurs et d'articles de ménage, la notice spéciale. Achetez-lui demain une boîte d'essai, et après-demain vous nous direz merci. 3876.

HALLUIN

Au Tribunal Civil

L'EPILOGUE D'UNE GREVE A HALLUIN. — A la suite d'une grève aux établissements Sion, qui avait eu pour origine le licenciement de trois aides-chauffeurs, un accord était intervenu avec M. Leys, secrétaire de l'Union Industrielle et Vandewattine, du syndicat ouvrier.

Aux termes de cet accord, les trois ouvriers chauffeurs, dont les patrons refusaient d'assurer la réintégration, devaient recevoir toutes les quatre semaines un chèque de 720 fr. pendant deux ans.

Mais les patrons rompant leur parole refusèrent de s'exécuter sous prétexte que des ouvriers teinturiers, indépendants de l'usine, n'ayant aucun rapport avec les établissements Sion, déjà en grève, n'avaient pas repris le travail.

C'est ainsi que, par l'organe de Me Phalenpin, avocat à la Cour de Douai, les trois aide-chauffeurs, réclamaient le paiement des sommes résultant des clauses de la convention précédemment intervenue.

Me Royer-Chamard représentait l'Union Industrielle.

L'affaire a été mise en délibéré.

Le NORODOL guérit la Constipation.

LILLE

Au Conseil de Préfecture

A l'audience d'hier, les affaires suivantes ont été examinées :

M. C..., à Hoïque, demande une indemnité pour occupation temporaire d'un terrain dans cette commune, occupation dont bénéficia la Société électrique du N.O. de Paris. Un expert sera nommé.

— Deux propriétaires de Roubaix demandent l'annulation d'un arrêté du maire de Roubaix tendant à faire disparaître l'humidité existant dans leurs caves. Un expert sera nommé.

— Les entrepreneurs chargés de déblayer les décombres de l'asile d'aliénés d'Armentières ont intenté une action à cet asile pour obtenir un supplément de prix. Une expertise a décidé qu'en raison de la nature du contrat ils n'avaient droit qu'au reliquat venant de la retenue de garantie, des intérêts de la dite somme et les intérêts provenant du retard dans la réception des travaux. En délibéré.

AU PARQUET

EN LIBERTE SOUS CAUTION

Le nommé Jules Becq, 25 ans, cultivateur à Vendeville, qui avait été appréhendé pour coups et blessures sur la personne d'un polonais, a été remis hier en liberté provisoire, par M. Dufayet, juge d'instruction, après avoir versé une caution.

Rappelons que les faits dont il est question, se sont déroulés à Vendeville, sur la voie publique, voici quelques semaines, et que les trois frères Becq, faute d'avoir pu déterminer d'abord le coupable avaient été mis en état d'arrestation.

POUR LA CORRECTIONNELLE

Sont renvoyés en correctionnelle : 1° Par M. Thermes, Jacques Cornélissens, 36 ans, tisserand, rue Newton, à Roubaix, pour vol de deux coupons de toile, valeur 200 francs, au préjudice de M. Legrand ; 2° Gustave Monnet, sans domicile connu, par abandon de famille. Monnet, négligea de payer la pension qu'il devait à sa femme dont il vit séparé ; 3° Par M. Dufayet : Léontine Wils, servante à Lille, Victorie Lépine, veuve B..., garde-couches, à Lille et L. Domise, épouse Tanche. Les deux premières sont inculpées d'avortement, la troisième qui servit d'intermédiaire, de complicité. Ajoutons que la servante seule a passé des aveux ; 4° La femme Caron, née Legris, domiciliée à Hellemmes, inculpée de sévices sur la personne de son jeune neveu, dont elle avait la garde.

POUR LES ASSISES

M. Dufayet, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation, le nommé Gustave Balsac, qui, le 22 septembre, à Roubaix, tua, à coups de parapluie l'ex-forçat Henri Staelens.

Balsac est poursuivi pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner.

A L'OMBRE

Voici les noms des individus écroués hier à la maison d'arrêt de Lille : Joseph Métral, déserteur, à Douai, arrêté à Lille ; Adolphe Droulez, 35 ans, pour bris de clôture, à Roubaix ; Cyesland Kabryedsky, 36 ans, sujet polonais, pour vol, bris de clôture, à Roubaix ; Isidore Boment, 24 ans, Olaschn Boleslacs, 31 ans et Albert Van decappelle, 44 ans, sujet belge, pour coups et blessures, à Roubaix ; Adolphe Ducrotoy, 58 ans, pour vagabondage à Comines ; Auguste Vanderdonck, 65 ans, à Lille, afin de purger un mois de prison pour vol.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

AUDIENCE DU 16 DECEMBRE 1922

Outrages publics à la pudeur. — 1 mois de prison avec le bénéfice du sursis et 50 fr. d'amende à Victor Verbestel, 41 ans, menuisier à Lille.

Vagabondage. — 20 jours de prison à Robert Brow, 27 ans, forain, sans domicile fixe.

— 8 jours à Cornélis Hopman, 24 ans.

Violences. — Camille Fleurquin, 43 ans, domestique à Wasquehal, écope 15 jours de prison avec sursis et 50 fr. d'amende, pour violences, les 6 et 7 décembre, sur les personnes de sa femme et de son fils.

Demandez un COMBIER

DOUAI

LÉON ESCOFFIER, MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES BEAUX-ARTS

Nous avons le plaisir d'apprendre que par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 15 décembre, notre ami Léon Escoffier, député du Nord, est nommé membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts en remplacement de M. de Monzie, sénateur, démissionnaire.

DE LA PRISON AU VIOLON

Emile Perrochaux, 30 ans, est soi-disant colporteur, mais il mendie souvent et parfois en se faisant passer pour un mutilé de guerre. Cela lui valut récemment un séjour à la prison, d'où il sortit hier matin. Il fêta si bien sa libération qu'il était plongé, le soir, dans la plus lamentable ivresse. On l'a mis au violon.

RENVERSE PAR UN MOTOCYCLISTE

M. Julien Houillier, 44 ans, sous-chef de manœuvre, à la gare de Douai, a trouvé hier soir, couché, place du Barlet, auprès de sa bicyclette, dont la roue était voilée. Il portait au nez une légère blessure. Il a déclaré qu'un motocycliste l'avait renversé et s'était enfui. Le blessé, après avoir reçu quelques soins, a regagné son domicile.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BOUCHAIN

UNE VICTIME DU FROID

Passant rue Nationale, à Bouchain, Mme veuve Huret, née Blanche Delannoy, 49 ans, couturière, domiciliée Grand'Rue, originaire d'Aix-lez-Orchies s'affaissa sur la chaussée. Relevée par des passants, la pauvre femme fut transportée dans une maison voisine.

M. le docteur Vienne, mandé d'urgence, prodigua ses soins à la victime, mais il était trop tard ; elle avait succombé à une congestion causée par le froid.

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

A L'OMBRE ! — La gendarmerie a appréhendé Embareck ben Abr ham, 36 ans, journalier, logeant 8, rue des Merlicans, expulsé depuis le 14 novembre 1923.

Conduit au Parquet, Embarack a été écroué.

Le NORODOL fait digérer

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

BAPAUME

Un accident mortel dans une briqueterie

Un ouvrier du nom de Aimé Touppart employé dans une briqueterie de Bapaume, était occupé vers 4 heures du soir, à remettre en place, à l'aide d'un bâton, la courroie d'un poulie de transmission qui était déjà tombée à plusieurs reprises, quand, tout à coup Touppart, agrippé par la poulie fut violemment projeté sur le sol et se fractura le crâne. Un médecin de Bapaume, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à 20 heures, dans une maison de la rue des Tisserands, au Touquet. Il a pu être assez rapidement éteint par le personnel de la maison. Les dégâts sont peu importants.

ACADEMIE DE MUSIQUE (Distribution des prix). — La distribution des prix aux élèves de l'Académie de Musique aura lieu à l'Hôtel de Ville, dimanche prochain, 21 courant, à 10 h.

A cette occasion, les lauréats du concours de 1924 donneront un concert, avec la participation de Mlle Vandenbulcke Anna, l'artiste bien connue.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

SPORT OUVRIER WATTRELOSIEN

Réunion de tous les membres de la section de Football et la commission, mercredi à 7 heures 30. Convoqué : Bougongon, Dehaspe. Demandes de matches. Equipe 1re les 21-28 décembre sur terrain ou terrain adverse. Equipe 2 toute la saison. Ecrire Lorthioir Emile, 190, rue de Tourcoing, Wattrelos (Téléphone 19-39 Roubaix.

Pour la clique, mercredi à 7 heures, admission de nouveaux membres (distribution d'instruments). Première répétition, dimanche 21 à 9 h. 30 au siège, Maison du Peuple, Wattrelos. Formation de la section, pupilles-filles, garçons. Inscriptions au siège.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Aux Sections

AUGMENTATION DES COTISATIONS

UN AVIS DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître :

1. que par décision du Conseil National des 1 et 2 Novembre, le coût de la cotisation se trouve élevé de deux francs par an et par membre

2. que pour assurer la perception de cette augmentation la C.A.P. — qui déjà, afin d'y joindre notre Règlement, augmente le prix de notre carte permanente — élève à la fois le coût de la feuille annuelle et du timbre.

Pour ne pas contraindre ses sections à une augmentation de la cotisation mensuelle, notre C. A. a jugé bon de ne pas élever le coût du timbre. Elle se voit cependant — cela va sans dire — forcée de ne plus assurer, à raison de dix centimes par timbres, la constitution de ristournes aux Comités cantonnaux en vue des élections aux assemblées départementale ou d'arrondissement.

En revanche, elle se trouve dans l'obligation de porter :

1. le prix de la carte permanente à 1 fr., soit une augmentation de 0 fr. 50.

2. le coût de la feuille annuelle à 2 frs, soit une augmentation du double.

Si nous devons au Conseil National l'augmentation de la cotisation, n'allez pas croire que le Parti entend ainsi garantir à l'organisme central un complément de ressources. La mesure n'a d'autre but que d'assurer l'envoi gratuit au domicile de chaque membre, deux fois par mois, du « Populaire ».

Depuis la disparition du quotidien, sans doute le « Populaire » est adressé, deux fois par mois, gratuitement aux membres. Mais cette mesure n'est que provisoire. Elle prend fin, cette année même, le 31 de ce mois. Sur sa propre caisse, le Parti ne peut, en effet, assumer plus longtemps cette lourde charge.

A dater du 1er janvier si nos membres ont à payer eux-mêmes leur propre journal, encore ne le paieront-ils au prix fort. Deux journaux par mois, soit vingt-quatre par an, à quinze centimes pièce, coûtent en effet trois francs soixante. Mais l'augmentation de la cotisation se trouve si réduite que nos membres ne paieront même pas la moitié de cette somme et que dans l'ensemble — expédié de Paris par la poste et livré affranchi à domicile — le numéro leur reviendra à environ un sou.

A dater du 1er janvier, ainsi nos prix seront les suivants : 1. carte permanente : un franc ; 2. feuille annuelle : deux francs ; augmentation rendue nécessaire par l'envoi gratuit à nos membres, deux fois par mois, du « Populaire » ; augmentation d'autant moins onéreuse qu'elle permet l'envoi contre une somme variant d'un franc à un franc cinquante de vingt-quatre numéros valant en tout trois francs soixante.

Vous voudrez bien :

1. porter cette note à la connaissance de votre plus prochaine assemblée générale ;

2. passer au plus tôt à la Fédération, 28, rue de Fives, Lille vos commandes, cartes et timbres, — les premiers aux nouveaux prix — pour l'exercice 25 — sans oublier de joindre à toute commande de feuilles annuelles l'état nominatif des membres à qui on les destine

3. faire tenir à Paul Faure, rue Feydeau, 12, Paris, l'état nominatif — avec adresses — de vos membres.

4. afin de garantir l'envoi constant du « Populaire », lui adresser chaque mois vos mutations, radiations, adhésions nouvelles.

Roger SALENGRO.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

NOUVEAU THEATRE. — A 20 h. 15 : Gala de la Société Typographique, avec la Comédie Française « Le Passant » et « L'Aventurière ». — Demain, jeudi, à 20 h. : « Roméo et Juliette », avec MM. Goffin, Payan et Mlle Hilda Roosevelt. — Vendredi, tournée Baret : « Embrassez-moi ». — Samedi, représentation à prix réduits : « Les Saltimbanques ». — Dimanche, matinée : « Roméo et Juliette » ; soirée : « La Poupée ».

THEATRE PROVISOIRE. — Relâche. — Samedi et Dimanche : « Le Tour du Monde par un gamin de Paris ».

HIPPODROME-THEATRE. — Relâche. — Dimanche : « Pénélope », poème lyrique.

VARIÉTÉS. — A 20 h. 30 : « Boccace », opéra-comique.

ALHAMBRA. — A 20 h. 30. Tournée Juvenet : « Mile Ma Mère ».

THEATRE DE L'UNION. — A 20 h. : Cœurs Rudes », drame ; « Triboulet » (8e chapitre).

VARIÉTÉS

— RUE DE BETHUNE, 21 LILLE —

— CE SOIR, à huit heures et demie —

"BOCCACE"

Opéra-comique en 3 actes
Musique de SUPPÉ

la plus DELICIEUSE des AVENTURES D'AMOUR

Location à partir de 11 h. du matin. — Tél. 37-66